



Délibération 2024.12.01

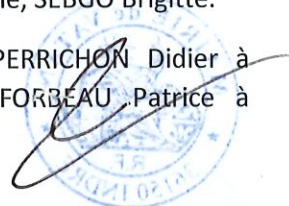
Délibération affichée
et exécutoire le :

12/12/24

Le 10 décembre 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 5 décembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, CHAUVEAU Valérie, PION Bruno, BAILLY Michèle, MAUCHIEN Anne, SURTEL Marie-Laure, DUVOUX Sylviane, CAUDOUX Michel, HUIDO Etienne, SEBGO Brigitte.

Pouvoirs : FOURRÉ Frédérique à CHABENAT Jean-Michel, PERRICHON Didier à MÉTIVIER Philippe, TARTIÈRE Steeven à MAILLET Cécile, FORBEAU Patrice à MALASSINET Alain, RIOULT Thierry à HUIDO Etienne.



Décision modificative n°3 - exercice 2024 - budget principal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612-11 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 applicable aux communes ;

Vu le Budget Primitif adopté par le Conseil municipal en date du 19 mars 2024 ;

Considérant que la décision modificative n°3 de l'exercice 2024 du budget principal soumis à votre approbation a pour objet d'ajuster les crédits prévus au budget primitif 2024 ;

Il convient d'apporter les ajustements suivants au budget principal de la commune de Vatan.

SECTION DE FONCTIONNEMENT (montants en €)

Chapitres	Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
012	6413	Personnel non titulaire	10 000	
013	6419	Remboursements sur rémunérations		6 000
74	7484	Dotation de recensement		4 000
		TOTAL SECTION	10 000	10 000

L'équilibre de la section de fonctionnement est ainsi préservé.

SECTION D'INVESTISSEMENT (montants en €)

Chapitre	Compte	Opération réelles	Dépenses	Recettes
20	203	Frais d'insertion des marchés	2 100	
21	2152	Décorations de Noël	5 000	
23	231	Complément travaux	16 800	
024	024	Régularisation prévision cessions pizzeria + balayeuse		-57 000
13	1321	Ajustement subvention Fonds Vert		5 000
13	1322	Ajustement subventions Région éclairage		-6 700
13	1323	2 subventions Département église		65 200
13	13461	Ajustement subvention DETR place Pillain		-12 600
13	1345	Subventions amendes de police (plafond)		30 000

Chapitre	Compte	Opérations d'ordre (intégration legs Mme His) :		
041	2138	Intégration du bâtiment	65 000	
041	2182	Intégration des véhicules	500	
041	2184	Intégration du mobilier	500	
041	10251	Dons et legs en capital		66 000
		TOTAL SECTION	89 900	89 900

La section d'investissement garde également son équilibre.

Sans discussion, le conseil municipal adopte à l'unanimité la décision modificative n° 3 du budget principal proposée par Monsieur le Maire.

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe



Le secrétaire de séance,
MAUCHIEN Anne

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le 12/12/24

ID : 036-213602303-20241210-2024_12_01-DE